

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012-2013

## Inscription

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

## Annulation

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée AR.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non-présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**. Passé le début des cours et pendant le premier quart de la préparation (exprimée en heures de cours), les remboursements s'effectueront au prorata des heures restant à effectuer.

**Au delà du premier quart de la préparation** (calculé en heures de cours) **aucun remboursement** ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

## Extrait du règlement intérieur

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription  Date et signature précédées de la mention lu et approuvé.

Fait à  Le   
L'étudiant(e) Le répondant financier

ipesup

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Stages intensifs Math Sup - Math Spé

Fiche d'inscription  
2012-2013

NOM  PRÉNOM

Adresse

Tél fixe  Tél mobile

e-mail  @

Bac S obtenu en  Option  Mention

Établissement de scolarité 2012-13

Sup :  MPSI  PCSI  
 Spé :  MP  MP\*  PC  PC\*  PSI  PSI\*  
 3/2  5/2

## Math Sup : stage(s) et matière(s) chois

- Pré-rentree TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 25 août-1<sup>er</sup> sep. 2012 980 €
- Février 2013 "zones A+B" - 25 fév-2 mars (Maths+Physique) 620 €
- Février 2013 "zone C" - 4-9 mars (Maths+Physique) 620 €
- Février 2012 "zones A+C" - 20-25 février (Maths+Physique) 600 €
- Février 2012 "zones B+C" - 27 fév.-3 mars (Maths+Physique) 600 €
- Printemps 2013 "zones A+B" - 21-27 avril (Maths+Physique) 820 €
- Printemps 2013 "zone C" - 28 avril-4mai (Maths+Physique) 820 €
- Printemps 2012 "zones A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique) 800 €
- Printemps 2012 "zones B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique) 800 €

## Math Spé : stage(s) et matière(s) chois

- Pré-rentree Sup vers Spé (Maths+Phys.+Chim.) 25 août-1<sup>er</sup> sept. 2012 980 €
- Février 2013 "zones A+B" - 25 février-2 mars 320 €/matière
  - Français  Maths  Physique
- Février 2013 "zone C" - 4-9 mars 320 €/matière
  - Français  Maths  Physique
- Février 2012 "zones A+C" - 20-25 février 310 €/matière
  - Français  Maths  Physique
- Février 2012 "zones B+C" - 27 fév.-3 mars 310 €/matière
  - Français  Maths  Physique
- Printemps 2013 "Toutes zones" - 7-13 avril (Maths+Physique) 820 €
- Printemps 2012 "Toutes zones" - 9-15 avril (Maths+Physique) 800 €

Date et signature obligatoires au verso

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012-2013

Sera retourné visé par le secrétariat

## Inscription

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins un mois avant la date de début des cours.

Pour s'inscrire à l'un de nos stages, il suffit de nous retourner la fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement total. Les inscriptions accompagnées d'un règlement nul ou partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

## Annulation

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée AR.

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**. Passé le début des cours et pendant le premier quart de la préparation (exprimée en heures de cours), les remboursements s'effectueront au prorata des heures restant à effectuer.

**Au delà du premier quart de la préparation** (calculé en heures de cours) **aucun remboursement** ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

## Extrait du règlement intérieur

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès la grille d'accès donnant sur la rue.

Visa ipesup

Affranchir au  
taux lettre en  
vigueur

Melle - M.

ipesup 16, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Paris, le \_\_\_\_\_ Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à l'un des stages Math Sup/Spé suivant et vous en remercions.

- Pré-rentree TS vers Sup (Maths+Phys.+Chim.) 25 août-1<sup>er</sup> sep. 2012
- Février 2013 "zones A+B" - 25 fév-2 mars (Maths+Physique)
- Février 2013 "zone C" - 4-9 mars (Maths+Physique)
- Février 2012 "zones A+C" - 20-25 février (Maths+Physique)
- Février 2012 "zones B+C" - 27 fév.-3 mars (Maths+Physique)
- Printemps 2013 "zones A+B" - 21-27 avril (Maths+Physique)
- Printemps 2013 "zone C" - 28 avril-4mai (Maths+Physique)
- Printemps 2012 "zones A+C" - 15-21 avril (Maths+Physique)
- Printemps 2012 "zones B+C" - 22-28 avril (Maths+Physique)
- Pré-rentree Sup vers Spé (Maths+Phys.+Chim.) 25 août-1<sup>er</sup> sept. 2012
- Février 2013 "zones A+B" - 25 février-2 mars
  - Français  Maths  Physique
- Février 2013 "zone C" - 4-9 mars
  - Français  Maths  Physique
- Février 2012 "zones A+C" - 20-25 février
  - Français  Maths  Physique
- Février 2012 "zones B+C" - 27 fév.-3 mars
  - Français  Maths  Physique
- Printemps 2013 "Toutes zones" - 7-13 avril (Maths+Physique)
- Printemps 2012 "Toutes zones" - 9-15 avril (Maths+Physique)

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions